L'Orage à Lille

Un formidable orage s'est déchaîné hier soir sur notre ville.

Vers dix heures et demie, après quelques tourbillons de vent, des éclairs commençaient à déchirer la nue, cependant qu'une pluie torrentielle, mélangée de quelques grêlons, venait s'abattre sur nos chaussées, toute la journée brûlées par un soleil tropical.

Entre temps, grandiose répétition des pétarades du feu d'artifice de dimanche soir ; la foudre faisait entendre ses formidables grondements.

Ce n'est qu'au bout d'une heure que la tempête diminua d'intensité et s'en alla mugir vers d'autres contrées.

SAVON MAKOKO Parfum suave et tenace Victor VAISSIER

ROUBAIX

Les Fêtes du Trichon

L'après-midi et la soirée de lundi ne l'ont cédé en rien à la journée de dimanche. L'animation a été très grande et les divers concours suivis avec beaucoup d'intérêt. Le concours de coqs-hommes a surtout amusé les spectateurs.

Comme la veille, les illuminations ont été merveilleuses ainsi que l'embrasement du Blanch.

A l'issue de la soirée, M. Lapie, armurier, à Roubaix, a tiré un magnifique feu d'artifice dont chaque pièce a été fort admirée.

Voici maintenant les résultats des concours:

Concours de coqs-hommes. — 1er prix, 20 fr., don de M. Meyer, à François Vantroyen ; 2e, 10 fr., Victor Vantroyen ; 3e, 5 fr., Joseph Bouard ; 4e, 5 fr., Antoine Duchatelet.

Concours de diabolo. — Lancement en hauteur : 1er, Maurice Bécue ; 2e, Edmond Houzet ; 3e, Valentine Kerkhove ; 4e, Ellebois et Julia Dujardin ; 5e, Suzanne Bourgois ; 6e, Jeanne Lorthiois.

Plus grand nombre de lancements : 1er, Edmond Houzé, 250 en 1/4 d'heure ; 2e, Ch. Ellebois, 95 ; 3e, Zoé Tousset, 70 ; 4e, Jeanne Lorthiois, 49 ; 5e, Maurice Dhaegère, 27 ; 6e, Zélia Dujardin, 16 ; 7e, Eugène Declin, 14 ; 8e, Madeleine Houtekier et Angèle Morel, 12.

Lancements de côté à deux : Maurice Bécue et Fernand Houzé.

Lancement de face à deux : Dhaegère et Delebois.

Voici les résultats des courses qui ont eu lieu dimanche matin :

Courses cyclistes. — 1.000 mètres : 1er, Deman ; 2e, Delloye ; 3e, Vandenbroucke ; 4e, Vandaele ; 5e, Haspel ; 6e, Dewert ; 7e, Cache ; 8e, Denève. — 3.000 mètres : 1er, Deman ; 2e, Vandenbroucke ; 3e, Delloye ; 4e, Vandaele ; 5e, Van de Sampel ; 6e, Desmet ; 7e, Cache. — Course de lenteur : 1er, Duforest ; 2e, Desmet ; 3e, Delesperie.

Courses pédestres. — 100 mètres : 1er, Missuel ; 2e, Glass ; 3e, Vers ; 4e, V. Langlois. — 200 mètres : 1er, Missuel ; 2e, Vermeulen ; 3e, Monté ; 4e, Batteyns ; 5e, Duhard ; 6e, Vandeville. — 100 mètres, jambes et pieds liés : 1er, Degrelle ; 2e, Desbarbieux ; 3e, Castelain ; 4e, Hallynne ; 5e, Montignies ; 6e, Muygens.

AU VÉLODROME

COURSE D'UNE HEURE réservée aux concurrents du Tour de Belgique

Le départ a été donné à six heures, c'est-à-dire avec une heure de retard causé par une détérioration de la piste qu'il fallut réparer à la hâte.

Broco, grâce à ses multiples démarrages, a mené toute la course. Au 5e kilomètre, Plateaux abandonne ; au 6e, Reckholt en fait autant. Broco, Petit-Breton, Cornet et Paulmier restent ensemble, tandis que Vérecke perd un tour au 7e kilomètre. Dès lors les efforts des quatre premiers vont tendre à faire abandonner Vérecke, qui avec une grande énergie déjouera toutes leurs combinaisons.

Temps des 10 premiers kilomètres, 15'11".

Au 15e kilomètre, Vincent D'Hulst, qui avait perdu également un tour, abandonne.

Les 20 kilomètres en 30'29".

Reck abandonne au 23e kilomètre.

Les 30 kilomètres en 46'.

Petit-Breton par un démarrage superbe se classe 1er ; 2e, Cornet, à trois longueurs ; 3e, Paulmier, à cinq longueurs ; 4e, Brocco ; 5e, Verecke.

Dans l'heure les coureurs ont fait 39 kilomètres 50 mètres.

LA FÊTE DU 14 JUILLET
Chant et déclamation

On nous prie de porter à la connaissance du public que ces concours auront lieu comme les années précédentes, avec quelques modifications, qui consistent : pour la déclamation, dans le choix libre des poèmes. Aucun morceau ne sera imposé, même dans les sections spéciales.

En ce qui concerne le concours théâtral, il n'y aura plus de concours de drame proprement dit ; les amateurs seront libres de choisir, dans cette catégorie, les pièces de genre, comédies en vers ou en prose, ou drames en un acte. Le concours de comédies-vaudevilles, comédies bouffes, subsiste comme par le passé ; il ne sera apporté aucun changement dans cette catégorie.

Une affiche spéciale donnera les détails de ces concours, qui comporteront 1.200 fr. de prix.

Le directeur général de cette partie des réjouissances est M. Holleville, dont le bureau est à la mairie.

Aux Noëlistes. — Les Noëlistes roubaisiens sont informés qu'une souscription est ouverte pour envoyer, comme l'année dernière, des enfants pauvres malades à Lourdes. Le Comité compte sur la générosité des familles.

Le montant des cotisations sera remis à Nouvelet, à la fête noëliste du 25 juin. Prière d'envoyer les offrandes chez Mlle Sleemps, 41, rue de la Redoute, Roubaix.

A l'Union des Sociétés Sportives. — Lundi soir, à sept heures et demie, un banquet intime a réuni, dans une salle de la Maison des Œuvres, les chefs des sociétés faisant partie de l'Union des Sociétés Sportives de Roubaix. A l'issue du banquet, a eu lieu une réunion au cours de laquelle ont été discutés les détails d'organisation du grand concours de marche que l'Union organise entre ses groupements.

On trouve à la LECTURE POPULAIRE, 68, Grande-Rue, toutes les publications recommandées par la « Croix de Paris » et la « Croix du Nord ».

Mort subite. — Un infirme, M. Alphonse Wuillemin, 60 ans, rue des Anges, cour Carrette, 4, est mort subitement lundi après-midi, vers deux heures, au moment où il sortait du bureau du percepteur de la rue de la Perche.

M. Willemin venait de toucher la pension qui lui est allouée depuis qu'un accident du travail l'a rendu infirme.

Il a succombé à une embolie. Après examen de M. le docteur Felhoen, le cadavre du malheureux défunt a été transporté à son domicile.

Doigts coupés. — Mlle Clémence Deveghèle, 24 ans, rue de Wagram, 28, soigneuse à la retorderie de M. F. Dernaucourt, rue de France, s'est profondément coupée au cours de son travail, entre l'auriculaire et l'annulaire gauches. Un repos de 20 jours lui a été prescrit.

Blessé en tombant. — Un débourreur du Peignage de l'Epeule, M. Jules Leblanc, 30 ans, rue Jean-Bart, 23, à Wattrelos, est tombé, dans l'usine, sur une burette à huile dont le bec lui est entré dans la jambe gauche. La guérison de sa blessure nécessitera une vingtaine de jours de soins.

Un chaudronnier blessé. — Un ouvrier chaudronnier de chez MM. Browaeys et Grau, constructeurs, M. Louis Villette, 26 ans, demeurant au Pont du Laboureur, cour Vandeputte à Wattrelos, s'est luxé l'épaule gauche et contusionné l'épaule droite en portant une lourde pièce de fonte. Le docteur qui l'a soigné lui a prescrit un repos de 15 jours.

Abonnement à la lecture musicale. Toutes les nouveautés y paraissent chez Marcelli, 8 et 10, rue du Bois, Roubaix.

Les suites d'une piqûre. — Un savonnier du Peignage Allart-Rousseau et Cie, M. Emile Villette, 44 ans, rue de Lears, maison Coulon, a été piqué à l'index droit par une aiguille de peigne au moment où il retirait du déchet de la crépine. Il en est résulté un panaris et l'ouvrier devra subir une incapacité de travail d'environ trois semaines.

Brûlé par de la vapeur. — A « La Confiance », un garçon de cave, M. Jean Delbeecke, 31 ans, rue de l'Epeule, 40, a été très sérieusement brûlé au pied droit par un jet de vapeur provenant d'une fuite à la chaudière. Trois semaines de soins environ seront nécessaires à la guérison de ses brûlures.

Une scène de tapage. — Florent Hendrickx, 50 ans, représentant de commerce, rue de Toulouse, 36, a été emmené au poste du 1er arrondissement lundi matin vers 11 heures, à la suite d'une scène de tapage qu'il venait de provoquer sur la Grand-Place. Cette scène avait eu pour motif une vieille querelle entre Hendrickx et sa fille âgée de 24 ans.

Hendrickx a été relâché et sera poursuivi pour ivresse et tapage.

Halle Filée, Meilleur marché que partout.

Abus de confiance. — Il y a quelque temps, Maria Debademacker, 29 ans, s'enfuyait de chez M. Demester, fondeur à Roubaix, où elle était employée comme femme de chambre, en emportant une montre et sa chaîne, deux bagues en or, 12 couverts en argent et 20 francs. M. Houeix, qui l'a interrogée hier, la fera comparaître à l'audience du 13 juin.

Il faut payer ses dettes. — Les agents Dujardin et Vanhuysee ont arrêté, lundi après-midi, sur la Grand'Place, Prosper Charbonnel, 31 ans, ouvrier peigneur, rue de Châlons, à Tourcoing. Cet individu avait été condamné à une peine de 15 jours de prison pour coups et blessures. Il sera conduit à Lille aujourd'hui.

Ils reviennent toujours. — Les agents de sûreté Willaumez et Devoogle ont arrêté, lundi matin, rue du Chemin-de-Fer, Alphonse Demeur, 33 ans, journalier à Mouscron, inculpé d'infraction à un arrêté d'expulsion. Il a été conduit à Lille dans l'après-midi.

Ce que l'on trouve. — M. Rossignol, employé d'octroi, rue Boileau, 17, a trouvé un portemonnaie contenant une certaine somme. On peut le lui réclamer.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

Boîtes, Dragées et Chocolats pour 1re COMMUNION, 5, rue du Prieé, Lille

du 1er juin

Naissances. — Julien Liagre, rue de Tournai, cour Loridan, 1. — Raymonde Mordacq, rue de l'Epeule, cour Lepers, 13. — Céline Burghgraeve, rue de la Guinguette, cour Mullez, 26. — Jeanne Verbeke, rue du Fontenoy, cour Dutilleul, 2. — Marthe Chermeaux, rue Montgolfier, 14. — Georges Van Santfort, rue de Bavière, cour Farret, 2. — Carmin Tricot, rue des Longues-Haies, 133. — Claire Bleuez, rue des Champs, 50. — Claire Dubrunfaut, rue Pauvrée, 24. — Henri Thèse, rue de l'Epeule, première cour Lampe, 5.

Mariages. — Clément Grassart, livreur, et Adèle Berlemont, piqûrière. — Léon Mestdag, tisserand, et Sophie Delescluse, ménagère. — François Vanhove, peintre, et Alice Bloteecker, journalière.

Décès. — Eugénie Vanrobaeye, 43 ans, ménagère, avenue Julien-Lagache. — Germaine Baurse, 3 mois, avenue Julien-Lagache. — Eugène Lemaître, 77 ans, sans profession, rue de l'Hospice. — Marie Masquelier, 79 ans, s. p., rue de Blanchemaille. — Louis Dutrieu, 41 ans, épeutisseur, rue de la Tortue, 1. — Louis Petit, 55 ans, brigadier de police, rue Boucher-de-Perthes, 39.

Publications de mariages du 30 mai. — Henri Vanduggens, rattacheur, à Tourcoing, et Blanche D'hellemmes, bobineuse, à Neuville. — Jules Lorez, tisserand, rue de la Planche-Trouée, cour Florin, 1, et Elise Thève, ménagère, rue Watt, 28. — Emile Ramon, rue du Luxembourg, 2, et Berthe Smet, soigneuse, rue Archimède, cour Wibaux, 1. — Louis Dereu, rattacheur, à Tourcoing, et Marie Watremez, soigneuse, rue de France, cour Geeman-Gudenne, 14. — Désiré Desmeuling, marchand de journaux, à Wattrelos, et Eugénie Allard, marchande de journaux, rue Buffon, 12. — Emile Milleville, employé, boulevard d'Armentières, 92, et Laure Bauduin, piqûrière, rue de la Redoute, 72. — Georges Cernet, employé de commerce, rue Descartes, 87, et Louise Jouret, sans profession, rue Léon-Allart, 13. — Adolphe Debouvry, trieur de déchets, rue de Gênes, 13, et Julie Burger, ménagère, même adresse. — Arthur Delsalle, peigneur, rue Pierre-de-Roubaix, 128, et Léonie Decottignies, tisseuse, même adresse. — Edouard Soubrier, cordonnier, à Helcmin, et Marie Vatcke, couturière, rue Monge, 101. — François Duterte, corroyeur, à Tourcoing, et Marie Raegeman, trieuse de laine, rue Darbo, 22. — Gaston Delcroix, menuisier, rue Paul-Bert, 9, et Céline Descousseaux, couturière, rue Paul-Bert, 13. — Arthur Doorns, mécanicien, place du Travail, 1, et Flore Decottignies, piqûrière, rue des Fondeurs, cour Derenne, 11. — Arthur Tellier, chauffeur, rue de la Fosse-aux-Chênes, et Alice Bruyneel, soigneuse, rue Daubenton, cour Vannelden, 3. — Emile Desmarets, cordonnier, à Croix, et Hélène Théry, cuisinière, boulevard de Mulhouse, 22. — Jules Dec, journalier, rue Newton, 42, et Romania Vandenbrouck, cabaretière, rue Newton, 42.

CROIX

Messe de prémices. — M. l'abbé Leveaux dira sa messe de prémices, en l'église Saint-Pierre, le dimanche 14 juin.

Une belle fête. — Les Alpins du Cercle Léon XIII se préparent activement à donner, le dimanche 14 juin, à cinq heures du soir, dans la cour du Patronage, carrière Dupire, leur fête annuelle de gymnastique.

L'Harmonie du Crèchet, la « Saint-Paul » de Roubaix, la « Croizienne » du Patronage Saint-Martin prêteront leur concours. On annonce la présence de plusieurs officiers de réserve et de nombreuses notabilités régionales.

Accident de travail. — A l'usine Seynave-Dubocage, un forgeron, M. Charles Lenglet, 41 ans, de Wattrelos, a fait une chute en portant des tuiles et s'est blessé à l'épaule gauche; 12 jours de repos.

CROIX. — Naissances. — Aurore Deldalle, rue de Metz, 43. — Léontine Broutin, rue du Progrès, cour Dejonghe.

Décès. — Edmond Boudry, 4 mois, rue de la Ruelle, cour du Midi, 6.

WASQUEHAL

En maniant une rondelle. — M. François Fleurquin, cafetier, place de la République, à Wasquehal, et garçon brasseur à la brasserie de M. Brulois, rue de la Gare, à Croix, s'est contusionné assez grièvement la jambe en maniant une rondelle. Le docteur lui a prescrit un repos de quatre semaines.

LANNOY

Réunion des Comités catholiques du décanat. — Hier s'est tenue, à Lannoy, la première réunion des Comités catholiques du décanat.

Après la lecture de quelques rapports très intéressants, une discussion vivante, dirigée par M. l'abbé Delsaux, secrétaire général des Œuvres diocésaines, a mis en lumière quelques points obscurs et attiré l'attention sur certaines initiatives à prendre. Ce début a montré l'utilité des réunions de ce genre : tout le monde en est sorti éclairé et réconforté.

SAILLY

Une scène au couteau

Dimanche soir, vers neuf heures et demie, une rixe grave s'est déroulée au cours de laquelle un habitant du hameau des Trois-Bouteilles, M. Alphonse Descamps, 23 ans, journalier, a été frappé de nombreux coups de couteau à la tête, au cou et sur plusieurs autres parties du corps.

L'état du blessé, qui a dû s'aliter, est assez grave.

L'agresseur est un nommé Lequenne, de Willems.

La gendarmerie de Lannoy le recherche.

TOUFFLERS

Fraude. — Le brigadier Morival et le préposé Maugis, de la brigade des douanes de Lannoy, étant de service à la ferme Delrue, à Toufflers, aperçurent un individu qui, à leur aspect, prit la fuite. Le brigadier Morival le rattrapa. Il a déclaré se nommer Bazier Anatole, 27 ans, rue de Lannoy, 168, à Roubaix; il portait du café vert et des allumettes de provenance étrangère pour la somme de 26 fr. 10. Il a été conduit à la gendarmerie de Lannoy.

TOURCOING

CHEZ NOS VOISINS

Lorsqu'un Conseil municipal s'inspire de la liberté et des traditions locales il est assuré de rencontrer le plus généreux concours.

A Roubaix, M. Eugène Motte n'eut qu'à dire une parole et ses concitoyens intervinrent pour un million et demi dans la construction de l'hôpital de la Fraternité ; l'œuvre de la Goutte de Lait n'a rien à envier dans cette Ville, à celles des localités qui municipalisent jusqu'aux institutions de protection de l'enfance ; la Caisse de Chômage prend de l'allure et rendra de plus en plus de services.

Mouvaux, sous ce rapport, ne le cède en rien à Roubaix. Il n'y eut, l'an *dernier*, que la minorité libérale du Conseil pour aider la Société que préside notre ami M. Omer Deblock, à fonder une œuvre des Vieux-Ménages. Les élections municipales ayant, depuis, été favorables aux libéraux, ceux-ci ont marqué leur arrivée à la Mairie par la fondation d'une Caisse de Chômage. Nous avons publié, hier, le magnifique rapport de M. Henri Montaigne, adjoint, sur cette importante question. Ce qui, surtout, nous a le plus frappés dans ce document c'est le passage suivant :

J'ai eu d'autre part la grande joie de pouvoir intéresser à cette belle œuvre sociale diverses personnes fortunées de la ville. — Ce n'est pas en vain que j'ai fait appel à leur dévouement en faveur de nos chers ouvriers. Ces personnes ont compris qu'un grand devoir de solidarité sociale leur incombait, et avec un empressement qui leur fait le plus grand honneur, elles ont souscrit des donations variant entre 100 et 1000 francs.

A Mouvaux non plus les concours généreux ne font pas défaut. Et cela prouve que la solidarité sociale ne croît et ne se développe que sur le terrain de la liberté. Les municipalités qui font œuvre d'étroit sectarisme n'inspirent pas cette touchante union de toutes les classes de la société. Elles peuvent pompeusement se parer de titres ronflants comme celui de « Ville-Modèle » c'est en vain. Continuellement menaçantes pour les libertés des citoyens et les traditions locales elles compriment, par cela même, les meilleurs sentiments du cœur humain.

OU COUREZ-VOUS ?

Je vais bien vite me faire inscrire à la Société de secours mutuels « La Jeanne d'Arc ». Il paraît que tous les samedis, de deux heures et demie à sept heures, beaucoup d'adhérentes se rendent 85, rue des Ursulines, pour profiter sans retard des grands avantages de cette société.

Des fêtes jubilaires auront lieu dans le quartier de la rue de Roncq, les 7 et 8 juin, en l'honneur de M. et Mme Charles Petit-Derick à l'occasion du 50e anniversaire de leur mariage. En voici le programme :

Dimanche 7 juin, à 6 h. du soir ouverture de la fête par une salve de 21 coups de canon; à 6 h. et demie, grande sérénade; à 9 h., retraite aux flambeaux.

Lundi : à 6 h. du matin, réveil en musique.

A 6 h. 1/2, rue de Roncq, concours de pinsons; 25 fr. de prix d'honneur, plus les mises. La distribution des prix se fera à 8 heures.

A 9 h. 1/2, chez M. Wagenaire, cabaretier, coin des rues de Menin et de la Latte, rendez-vous des cavaliers et commerçants prenant part à la fête.

A 10 h., formation du cortège pour la maison des jubilaires.

A 10 h. 1/2, départ du cortège pour l'église Notre-Dame. Itinéraire : rues de Menin, des Poutrains et Nationale.

De 11 h. 1/2 à 1 h., apéritif-concert dans les estaminets du quartier.

A midi, retour des jubilaires. Des vins d'honneur leur seront offerts chez M. Paul Lakière, cabaretier « Au 19e chasseurs », rue de Roncq.

A une heure, réception des jubilaires chez M. Frenoy, cabaretier, coin des rues de la Latte et de Roncq.

A 3 heures, chez M. Louis Dericke, coin des rues de Roncq et de Tunis, formation d'un cortège composé de toutes les sociétés et habitants du quartier pour la présentation des vœux et souhaits au jubilaire.

A partir de quatre heures, jeux dans tous les estaminets du quartier. 150 fr. de prix.

A 5 heures, promenade des jubilaires dans toutes les rues du quartier.

A 5 heures 1/2, ascension du ballon dirigeable « Le Jubilaire ».

A 10 heures, Feu d'artifice.

Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer leurs maisons. — Des primes seront accordées aux habitations les mieux décorées.

Noces d'or. — Le lundi de la Pentecôte aura lieu une fête populaire à l'occasion des noces d'or des époux Legrand-Huvenne, rue de Gand.

A 10 h. du matin, au carrefour des rues de Gand, St-Blaise et de l'Amiral-Courbet, formation du cortège, 10 h. 1/4, cortège des jubilaires. Ordre : cavaliers, Symphonie des Bigophones, vélos, clairons et tambours, chars des jubilaires, des coulonneux, des arbalétriers, des boquetieux, les Accordéonistes, les Rigolos de la rue de la Baille, section militaire, harmonie La Fraternelle, voiture des jubilaires, commission, parents et amis. Itinéraire : rues de Gand, du Clocher, place des Phalempins. 10 h. 1/2, à l'église Notre-Dame de Lourdes, messe solennelle en l'honneur des jubilaires; après la messe retour par les rues Houchard, St-Blaise et de Gand. A midi, chez M. Hamers, rue de Gand, 105, vins d'honneur.

Jeux divers dans tout le quartier : 7 h. du matin, concours de pinsons, rue de la Baille, inscription chez M. Louis Montagne, rue de Gand, 120. (Voir affiches spéciales); 2 h., course au clocher en vélo, chez M. Delerue, rue de Gand, 167; 2 h. 1/2, jeu de cerceaux, chez M. Volcke, rue de Gand, 129; 3 h., jeu de bac, chez M. Maes, rue de Gand, 96; course aux œufs en vélo, chez M. V. Florin, rue St-Blaise, 71; 4 h., lancement de baudruches et sujets grotesques, au carrefour des rues de Gand, St-Blaise et Amiral-Courbet; 4 h. 1/2, grand concours international de coqs, chez M. Desmettre, rue de Gand, 143. (Voir affiches spéciales); 5 h., jeu de dés, chez M. J. Sloves, rue de Gand, 75; 5 h. 1/2, mât de cocagne, à l'entrée de la cour Bossu, inscription chez M. Volcke, rue de Gand, 129; 5 h. 1/2, concours de fléchettes, chez M. Debruycker, rue de Gand, 177; 6 h., jeu de boules à l'échelle, chez M. Delannoy, rue de Gand, 93; 6 h., course en sacs, chez M. Desmettre, rue de Gand, 92; 6 h. 1/2, jeux de ciseaux, chez M. Verbecke, rue de Gand, 231; 6 h. 1/2, jeu de bac et tombola, chez M. H. Lebrun, rue de Gand, 174; 7 h. 1/2, concours de piquet, chez M. David, rue de Gand, 160; 8 h., concours de billard anglais, chez Mme veuve Delcueillerie, rue de Gand, numéro 130.

La fête sera terminée par un brillant feu d'artifice. Les habitants sont priés de pavoiser leurs maisons, principalement sur le parcours du cortège. Des primes de 12, 9, 7, 5 et 3 francs seront décernées aux maisons les mieux décorées. Dimanche 21 juin, au « Beau Bouquet », à l'occasion du cinquantenaire, grand jeu de boule à la platine, 120 fr. de prix.

L'Association des Anciens Elèves de l'Ecole industrielle se rendra en excursion à Calais le lundi de la Pentecôte. La cotisation est de 7 fr. 50 par personne, frais de voyage et dîner compris.

Départ à 6 h. 11 matin; arrivée à Calais (St-Pierre) à 9 h. 01. L'excursion comprend trois visites principales : celle de l'Institut industriel, celle de l'Exposition, celle du Musée.

Le retour s'effectuera à 5 h. 38 de Calais, pour arriver à Tourcoing à 10 h. 29 du soir.

Le Conseil municipal se réunira vendredi, à 8 heures 1/2 du soir, à l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour : Dépenses imprévues : Compte de l'emploi. — Nomination des membres des Commissions permanentes. — Désignation des Délégués du Conseil municipal à la Commission administrative des Hospices et à la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance. — Bascule de la gare des France ; Renouvellement du bail avec la Compagnie du Nord. — Usine à Gaz ; Achat de charbons. — Compte administratif de 1907 et Budget supplémentaire de 1908 des Hospices. — Compte administratif de 1907 et Budget supplémentaire de 1908 du Bureau de Bienfaisance. — Compte administratif communal et compte de gestion du receveur municipal pour 1907. — Budget supplémentaire communal pour 1908. — Réception de travaux et fournitures. — Ventes et cessions de terrains. — Soutiens de famille. — Liste d'assistance ; Application de la loi du 14 juillet 1905.

Commissions municipales. — Aujourd'hui, mardi, à 3 h., la commission de la voirie se réunira, sous la présidence de M. Cordier, adjoint. Ordre du jour : Bail d'entretien des chemins vicinaux ordinaires ; cahier des charges. — Cessions de terrain à la voie publique. — Questions diverses.

— A 4 heures, la commission des travaux se rendra au théâtre pour recevoir une « explication des travaux ».

Interruption de circulation. — Jusqu'au 1er août, la circulation sur le chemin de grande communication n° 9 entre le territoire de Mouvaux et le chemin vicinal ordinaire n° 9 dit des Carliers sera interrompue, à cause de travaux de terrassement pour la construction de la route départementale n° 27.

Les meilleures conserves
Le plus grand choix
11, rue Carnot, « AU FAISAN DORÉ »

Electricité. — Une importante équipe d'ouvriers bouleverse nos rues et entre autres les rues de Turenne, des Ursulines et des Anges pour poser, dans des tranchées pratiquées sous les trottoirs, le câble qui amènera de l'usine de Wasquehal, l'énergie électrique au poste central de Tourcoing.

Du mortier dans l'œil. — Un ouvrier électricien, M. Désiré Vercampe, 16 ans, rue Saint-Louis, 2, en exécutant un travail pour le compte de M. Mouchart, entrepreneur, rue des Ursulines, a reçu dans l'œil droit un morceau de mortier tombé d'un toit. Les brûlures qui en sont résultées entraîneront une incapacité de travail d'environ un mois. L'œil est probablement perdu. Le blessé a reçu les soins du docteur Bonte.

Sous les pieds des chevaux. — Lundi, à six heures du soir, M. Théophile Debruyne, 28 ans, retournait à vélo, à Roncq, où il habite, chemin de Tourcoing, rangée de la Cloche. Dans le parcours de la rue Saint-Jacques il voulut dépasser la calandre de M. Herstelsche, messager, à Halluin, rue de Lille. En sens inverse et par le même bas-côté de la rue arrivait en motocyclette, M. Albert Parmentier, rue du Luxembourg, 55. La motocyclette heurta le vélo de M. Théophile Debruyne et celui-ci fut culbuté sous les pieds des chevaux de M. Herstelsche et piétiné. Le domestique du messager arrêta son attelage. Le cycliste fut dégagé et transporté à l'estaminet Leleu, où M. le docteur Desbonnet vint lui donner ses soins. Il porte des contusions en différentes parties du corps et se plaint de douleurs internes. Bien qu'il n'ait constaté aucun symptôme grave, le docteur Desbonnet a réservé son diagnostic et visitera à nouveau le blessé ce matin mardi. M. Debruyne a été reconduit à son domicile dans la calandre de M. Herstelsche.

Un incendie s'est déclaré lundi à cinq heures après-midi, chez M. Cyrille Verstraete, tisserand, rue du Dahomey, 10. Mme Verstraete avait le matin allumé un fourneau dans une baraque attenante à la cuisine pour y faire chauffer l'eau de la lessive. Durant l'après-midi elle sortit sans éteindre le fourneau. A cinq heures, les voisins s'aperçurent que le hangar et une partie de la cuisine étaient en flammes. Ils prévinrent les pompiers qui éteignirent l'incendie à l'aide d'un dévidoir.

Les dégâts, pour la cuisine, propriété assurée de M. Suin, sont évalués à 300 fr. Le hangar, la batterie de cuisine ainsi qu'un tour à bois et des outils de menuiserie qui sont la propriété des époux Cyrille Verstraete ont une valeur de 700 francs. Ils n'étaient pas assurés.

Accidents du travail. — Camille Castelain, 46 ans, savonnier, rue de Guisnes, 74, contusion du pied droit à la suite d'une chute dans un escalier. Docteur Playoust ; repos de 8 jours.

— Florent Lecroart, 30 ans, tisserand, rue de Rouen, 24, déchirure musculaire de la région lombaire. Docteur Lagache ; repos de 12 jours.

— Henri Leman, 13 ans, bâcleur, rue de Soissons, 5, extrémité du médius droit écrasé sous un rouleau de pression. Docteur Vanneufville ; repos de 12 jours.

Un mauvais fils. — M. Louis Lecomte, 58 ans, chauffeur, rue des Coulons, 8, arrivait au poste de police dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure du matin. Il portait une large ecchymose intéressant le nez et un œil et se plaignait d'avoir reçu ce coup de son fils, Jean-Baptiste, 20 ans, tisserand.

Huit jours après la mort de sa mère survenue le 12 mai dernier, Jean-Baptiste, qui n'a pas travaillé deux mois de son existence, revêtit dimanche matin les habits de deuil de son père et partit faire la noce. En rentrant à minuit en complet état d'ivresse il répondit aux justes reproches de son père par un coup de poing. Comme c'est la deuxième fois déjà qu'il bat l'auteur de ses jours, celui-ci a voulu faire intervenir le commissaire, M. Moulinier, dans l'affaire. Le mauvais fils a été gratifié d'un procès-verbal.

La fraude. — Les douaniers du Touquet ont arrêté Maurice Bonheeby, 16 ans, colporteur, et Léon Bimbaid, 20 ans, armurier à Paris, qui étaient nantis de quelques kilos de tabac.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 1er juin

Naissances. — Roty Georgina, rue de Toul, 15. — Cuvelier Henri, rue Soufflot, 14. — Julien Steiandre, rue de Gand, 655.

Mariages. — Blic Léon, chauffeur, et Vantieghem Laure, tricoteuse. — Vanrullen Etienne, tisserand, et Hervan Aimée, dévideuse.

Décès. — Vanhoutte Mathilde, 31 ans, rue de Normandie. — Scalbert Adèle, 71 ans, rue d'Havré, 3. — Vanderbeke Adrienne, 18 ans, rue du Beau-Laurier, 17. — Dhuyvetter Virothée, 73 ans, rue de Lille, 124. — Masure Clara, 61 ans, rue d'Orléans, 7. — Lepers Emile, 3 jours, rue de la Croix-Blanche, 50. — Decraene Valérie, 15 ans, rue Nationale, 122.

Publications de mariages. — Vercruysse Ernest, domestique, à Reckem, et Leenknicht Euphrasie, tisserande, à Halluin. — Duterte François, corroyeur, à Tourcoing, et Haegeman Marie, trieuse, à Roubaix. — Vanluggine Henri, rattacheur, à Tourcoing, et Dhellemmes Blanche, bobineuse, à Roubaix. — Dereu Louis, rattacheur, à Tourcoing, et Watremez Marie, soigneuse, à Roubaix. — Galot Etienne, mécanicien, à Tourcoing, et Vandewalle Emma, maraîchère, à Roncq. — Viel Alexandre, douanier, à Tourcoing, et Lancelot Noémie, sans profession, à Marcq-en-Barœul. — Delebecque Jules, employé, rue du Casino, 18, et Leclercq Jeanne, piqûrière, rue de Moscou, 15. — Diemasure Emile, rattacheur, rue Bonne-Nouvelle, 63, et Lebrun Philomène, soigneuse, rue d'Anor, 22. — Defeer Auguste, rêveur, à Wattrelos, et de Saint-Fusien Augustine, bobineuse, rue de Gand. — Duforeau Henri, rattacheur, rue Bonne-Nouvelle, 65, et Vander Brigghe, bobineuse, rue de Mulhouse, 31. — Silence Amand, journalier, rue des Phalempins, 184, et Catteau Marie, dévideuse, rue Montaigne, 93. — Verhaegen Henri, forgeron, à Croix, et Maes Marie, retordeuse, rue Archimède, 20. — Vermeersch Henri, trieur, rue du Flocon, 231, et Carnewael Madeleine, doubleuse, rue d'Armentières, 37. — Verrasst Emile, chauffeur, rue de Dunkerque, 47, et Bonduaux Jeanne, confectionneuse, rue d'Anvers, 82.

BOUSBECQUE

Les funérailles de Mme Bouillet, née Elise Salosse, mère de M. l'abbé Bouillet, vicaire à Croix (Saint-Martin), auront lieu mercredi, à dix heures.

Une messe de convoi sera chantée mardi, à neuf heures et demie.

HALLUIN

Le recensement des chevaux et voitures a eu lieu hier. 200 chevaux ont été présentés dont 179 classés, 18 réformés et 3 ajournés. 16 voitures ont été classées.

Avis. — Les pensionnaires de l'assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables sont priés de se présenter au secrétariat de la mairie, pour retirer leurs bons du mois de mai. Trois cents vieillards touchent 15 francs par mois.

HALLUIN. — Du 1er juin. — Naissances. — Vanackère Fritz, rue Varua. — Samyn Léontine, rue de Linselles. — Trachet Anaïse, rue St-André.

Mariages. — Vanbecelaere Polydore, 24 ans, tisserand, et Wulstecke Julienne, 29 ans, bobineuse.

Décès. — Lahaye Augustin, 68 ans, chemin de Linselles. — Valcke Rosalie, 76 ans, rue du Moulin.

RONCQ

La revue des chevaux a eu lieu hier lundi. 116 chevaux ont été présentés dont 98 classés, 11 réformés et 1 ajourné. 11 voitures ont été classées.

RONCQ. — 30 mai. — Publications de mariage. — Alfred Vermian, tisserand et Léontine Delva, s. p.

Mariages. — Albin Dufourmont, 29 ans, ouvrier agricole et Marie Declercq, 24 ans, ménagère. — Jules Saelens, 27 ans, maréchal-ferrant et Marie Dhaenens, 32 ans, ménagère.

RONCQ. — du 30 mai. — Naissances : Germaine et Georges Debacker, au Bas-Chemin.

RONCQ. — du 30 mai. — Publications de mariages. — Etienne Galot, mécanicien à Tourcoing et Emma Vandewalle, maraîchère. — Alfred Vecriman, tisserand et Léontine Delva, sans profession.

Mariages. — Albin Dufourmont, 29 ans, ouvrier agricole et Marie Declercq, 24 ans, ménagère. — Jules Saelens, 27 ans, maréchal-ferrant et Marie Dhaenens, 32 ans, ménagère.

BONDUES. — du 30 mai. — Naissances. — Germaine et Georges Debacker, au Bas-Chemin.

LINSELLES

Dans quelques mois la commune possèdera UN ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE

La commune de Linselles ne possède actuellement, comme éclairage public, que des *lampes à pétrole.* Depuis de nombreuses années déjà, l'administration municipale cherchait les moyens de lui donner une lumière plus en rapport avec son importance. Mais étant donné l'isolement dans lequel se trouve pour ainsi dire le coquet village, la chose n'était pas facile. On songea un moment à se servir de l'acétylène, mais ce moyen outre qu'il est très coûteux n'était pas pratique, et était surtout dangereux. L'administration se tourna d'un autre côté. Vers le mois de janvier 1906, M. Hopsomer, maire, se mit en relation avec MM. Gros et Loucheur, ingénieurs civils, propriétaires d'une usine d'énergie électrique. Les pourparlers furent longs et il fallut toute la ténacité et le dévouement de M. Hopsomer, aux intérêts de sa commune pour que l'affaire ne tombât point à l'eau. Après de nombreuses visites ou échange de lettres, l'affaire fut conclue. MM. Gros et Loucheur avaient transformé leur association en société anonyme qui porte actuellement le titre de Société d'Energie Electrique du Nord de la France. C'est avec cette maison qu'un contrat a été passé le 18 décembre, entre M. Hopsomer, maire, et les administrateurs délégués de ladite société. Le Préfet du Nord, approuvait peu après le traité comme avantageux aux intérêts de la commune. Actuellement on n'attend plus pour commencer les travaux que l'autorisation du Ministère des Postes et Télégraphes. Aussitôt obtenue, la création des lignes sera poussée activement, les administrateurs de l'Energie Electrique s'étant engagés à ce que tout soit terminé pour le 1er septembre prochain.

Le raccordement se fera sur la ligne de Wasquehal à Halluin que possède la société.

Quelles sont les conventions et les charges qui lient les contractants ? Il nous paraît intéressant de les faire connaître à nos lecteurs, ils verront ainsi que leur maire leur a rendu de grands services sans pour cela occasionner de grands frais aux contribuables.

La concession faite à l'Energie Electrique du Nord de la France a une durée de 35 années à partir du jour de la mise en service du réseau. MM. Gros et Loucheur sont chargés exclusivement de la fourniture du courant nécessaire à l'éclairage public de la commune.

Les concessionnaires installeront à leurs frais, risques et périls, un réseau de distribution d'énergie qu'ils seront tenus de développer suivant les besoins de la consommation dans l'intérieur du secteur. Ce secteur a été dressé et approuvé. Il comprend les parties situées entre le chemin du Blaton, le sentier de la Brasserie, le pavé de Linselles à Bousbecque, va jusqu'à la Vignette, pour revenir ensuite jusqu'au chemin des Bois-Blancs. Il reprend l'avenue Masurel, jusqu'au chemin de Bondues à Linselles, continue par la route du Caillou, rue des Processions, traverse le chemin de Quesnoy-sur-Deûle, pour se terminer au chemin du Blaton. L'éclairage public *comprendra ainsi 74 lampes* de 25 bougies dont la commission municipale étudie actuellement l'emplacement.

La redevance annuelle due par la commune aux concessionnaires pour la fourniture du courant nécessaire à l'éclairage public est fixé à la somme forfaitaire de 1998 francs pour les 74 lampes prévues au traité.

L'allumage et l'extinction seront faits par les soins de l'Administration municipale et à ses frais aux heures prescrites, c'est-à-dire du 1er septembre au 30 avril, soit 8 mois, du lever au coucher du soleil, ce qui fait une moyenne de huit heures par jour.

En dehors du secteur désigné les concessionnaires ne seront tenus de développer le réseau que si les abonnés à desservir signent des *polices qui* assurent pendant cinq ans, au moins, une recette annuelle de 1 fr. 50 par mètre de canalisation.

L'installation ou le déplacement des appareils (lanternes, lampes et leurs supports) sera exécuté aux frais des concessionnaires qui utiliseront les réverbères à pétrole existants actuellement.

Le remplacement des lampes normalement usées et l'entretien du matériel et des canalisations seront à la charge des concessionnaires, ainsi que toute détérioration provenant de causes atmosphériques ou du fait de l'exploitation.

Dans le cas où la commune désirerait augmenter le nombre de ses lampes dans l'étendue du secteur canalisé, elle pourra le faire après entente avec les concessionnaires, et moyennant une redevance de 27 francs par an et respectivement par lampe de 25 bougies, plus une somme de 30 francs par lampe à payer une fois pour les frais d'installation.

Si les concessionnaires consentaient à une commune de même ou de moindre importance que Linselles située sur le même réseau, des tarifs plus avantageux que ceux qui sont fixés pour le service municipal par la présente convention, toutes conditions égales d'ailleurs, ils s'engagent à accorder les mêmes tarifs dans l'année du traité, à la commune de Linselles.

Ainsi que nous le disons plus haut, les travaux devront être terminés et l'éclairage public assuré au plus tard le 1er septembre 1908.

Si les concessionnaires ne sont pas en état de commencer la livraison du courant dans les délais précités, ils devront payer au profit de la commune une indemnité de 100 francs par mois de retard, sauf dans le cas de force majeure, dûment constaté. Si le retard dépassait six mois, le contrat serait annulé sans mise en demeure et l'indemnité ci-dessus resterait définitivement acquise à la commune.

Les particuliers auront le droit également à la lumière, mais ils devront souscrire une police d'abonnement de cinq années au moins. Les lignes de branchement ou de raccordement au réseau de distribution, le coupe-circuit général, seront établis par les concessionnaires aux frais des abonnés.

Les tarifs pour la fourniture de l'éclairage et de la force motrice aux particuliers sont fixés comme suit :

3 fr. 25 par mois et par lampe de 16 bougies, 2 fr. 25 par mois et par lampe de 10 bougies, 1 fr. 50 par mois et par lampe de 5 bougies.

Au compteur, le prix de l'énergie électrique sera de huit centimes l'hectowatt-heure.

Moyennant un supplément de 1 fr. par mois sur les prix ci-dessus, les abonnés auront droit à une lampe commutée, c'est-à-dire à deux lampes dont une seule peut fonctionner à la fois.

Voilà dans ces grandes lignes les conventions et les charges qui lient l'Energie Electrique du Nord de la France et la commune.

Les Linsellois sauront remercier leur maire dévoué qui a su agir ainsi au mieux des intérêts de la commune.

MOUVAUX

MOUVAUX-LES-FRANCS. — **Réunion de la Jeunesse Catholique.** — La réunion de la Jeunesse Catholique aura lieu ce mardi soir, 2 juin, à huit heures précises. Les jeunes gens seront heureux de venir entendre M. l'abbé Leleu, directeur de la Fédération de Tourcoing et de ses cantons, qui traitera un sujet bien actuel : « La Religion et les aspirations modernes ».

COFFRES-FORTS GRUSON
CONTRE LE FEU ET LE VOL
21, rue Royale, 21, LILLE

FRELINGHIEN

Fraude. — *Le brigadier Stradé, de Frelinghien, le brigadier Dedieu, le sous-brigadier* Mortreux et le préposé Buisson d'Houplines, ont capturé, hier, à 1 h. 1/2 du matin, au Badou, une voiture conduite par deux ânes, contenant 160 kilos de tabac haché et 50 kilos de tabac en poudre, venant de Belgique. Le conducteur, Louis Nord, rempailleur de chaises, originaire de Roubaix, a été arrêté.

BOURSE de BRUXELLES

Pour répondre aux désirs de nos lecteurs, nous donnons pour la « Bourse de Bruxelles » les cours d'ouverture et les cours de clôture. Pour avoir les cours exacts nos lecteurs n'auront qu'à faire la moyenne lorsqu'il y a lieu.

1er JUIN 1908

Dernières répartitions	FONDS D'ETAT provinces, villes	Ouverture	Clôture
	Rente 3 % 2e série	93 65	94 65
	Brux. 1902 2.50 %	— —	106 50
	— 1905 2 1/2 %	— —	96 50
	Anvers 1887 2.50 %	— —	101 80
	— 1903 2 %	101 50	102 —
	Gand 2 %	— —	92 50
	Liège 1853 3 %	— —	100 25
	— 1897 3 %	— —	81 50
	— 1905 3 %	[illegible]	96 75
	Congo, lots	[illegible]	90 25
	CHARBONNAGES		
mars 1908	Amercœur	— —	975 —
30 sept. 1907	Anderlues	840 —	840 —
1 avril 1908	Bernissart	850 —	647 50
id.	Bois d'Avroy	945 —	945 —
4 nov. 1907	B. T. à Lambusart	— —	— —
17 oct. 1907	Boubier Centre	600 —	610 —
1 avril 1908	Charbon. belge	670 —	540 —
1 mai 1908	Chevalière à Dour	— —	1670 —
1 mai 1908	C. Furstenberg p.	— —	— —
	— o.	— —	— —
2 mai 1908	Concorde	— —	1750 —
1 avril 1908	Couchant du Flénu	175 —	212 —
1 mai 1907	Courcelles Nord	1970 —	1950 ..
1 août 1907	Espérance, B.-F.	— —	— ..
8 mai 1908	Fontaine-Lévêque	— —	3030 ..
24 avril 1908	Gouffre	1045 —	1059 ..
17 nov. 1907	Grand Buisson	— —	— ..
31 déc. 1907	G. Mach. à Dour	— —	3726 ..
[illegible]	Grand Mambourg	— —	861 ..
	Haine St-Pierre	— —	— ..
3 mai 1908	Ham-sur-Sambre	654 —	690 ..
1 mai 1907	Hazard	305 —	308 ..
[illegible]	Horloz	— —	3209 ..
2 avril 1908	Horau et Wasmes	— —	— ..
11 nov. 1907	H. Unies de Charl.	810 —	840 ..
1 avril 1908	Kessales	1100 —	1000 ..
15 oct. 1907	La Haye	1090 —	1095 ..
1 avril 1908	La Louvière-Sart	— —	930 ..
1 avril 1908	Levant du Flénu	— —	5810 ..
févr. 1908	Mariemont	— —	— ..
4 nov. 1907	Noël Sart culpart.	— —	2600 ..
3 juin 1907	Nord de Charleroi	2600 —	2725 ..
1 juil. 1907	N. d. Bien du Cœur	— —	690 —
1 août 1907	Patience Beauj.	850 —	835 —
2 avril 1908	Poirier	775 —	770 —
[illegible]	Produits au Flénu	[illegible]	5490 —
3 juin 1907	Réunis de Charl.	1150 —	1470 —
1 mai 1908	Sacré Madame	— —	3776 —
1 sept. 1907	Trieu Kaisin	1120 —	1180 —
1 avril 1908	Unis-Ouest Mons	1250 —	1293 —
2 nov. 1907	Wilhem-Sophia	— —	630 —
	MÉTALLURGIE		
21 déc. 1907	Angleur	— ..	165 ..
3 déc. 1907	Aumetz-la-Paix	625 —	625 —
8 nov. 1907	Cockerill	1723 ..	1735 ..
	Micolaief privi.	... ..	... ..
15 mai 1899	— ordinaire	— ..	112 50
1 août 1907	Ougrée	1329 ..	1398 ..
31 oct. 1907	Providence Russe	— ..	112 50
31 oct. 1907	Sarrebruck	... ..	— ..
30 nov. 1907	Sambre-Moselle p.	— ..	— ..
	Sambre-Moselle o.	— ..	298 ..
16 fév. 1908	T. de Konstantinov.	... ..	387 ..
id. id.	T. de Konstantinj.	... ..	... ..
	ZINC		
3 juin 1907	Asturienne	— ..	5700 ..
5 nov. 1907	Austro Belge	325 ..	330 ..
1 juil. 1907	Djebels	— ..	— ..
5 nov. 1907	Nebida	... ..	451 ..
31 déc. 1907	Nlle Montagne pr.	— ..	— ..
	Nlle Montagne or.	— ..	— ..
10 mai 1908	Vieille Montagne	— ..	815 50
	Valeurs étrangères		
15 avril 1908	All. Dallbusch	1130 ..	1080 ..
3 juin 1907	All. Mine Stolberg	... ..	510 ..
7 mai 1908	All. Zinc de Silésie	... ..	1450 ..
8 juil. 1907	Fr. Métropolitain	504 ..	101 ..
15 jan. 1908	Russie Dnieprovienne	— ..	1340 ..
27 juin 1907	Russie Koloma	— ..	467 50
16 déc. 1907	Russie Métal. Rus. Bel.	1045 ..	1051 ..